



CUBLAC



**C'EST
LA
RENTREE**

- ☺ **Scolaire**
- ☺ **Sportive**
- ☺ **Animations**



Dans ce numéro

- ☺ Bilan des Festivités Estivales dans la Vie Associative.
- ☺ Diverses Informations Municipales

Mairie :

05 55 85 22 89

> 2 rue de la Liberté 19520 Cublac

Mail : mairie.cublac@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.cublac.correze.net/>

Horaires : lundi/mardi/jeudi/vendredi:

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

mercredi: 8h30 -12h00

samedi : 9h00 - 12h00

Bibliothèque : 05 55 23 30 04

Horaires: mercredi de 14h à 17h

jeudi de 16h à 18h

samedi de 9h30 à 11h30

Les élus sont à votre disposition sur RDV à la Mairie.

Groupe scolaire :

Ecole maternelle : 05 55 85 15 37

Ecole primaire : 05 55 85 23 79

Cantine : 05 55 85 17 54

Garderie périscolaire : 05 55 22 95 82

Services :

Transport à la demande : 05 55 74 20 13

Ronde des Oursons : 05 55 22 79 08

La poste : 05 55 85 23 00

Pharmacie : 05 55 85 19 49

Dentiste : 05 55 85 17 63

Infirmières : 05 55 24 38 58

Magnétiseur/thérapeute : 06 79 68 11 74

Ass. Sociale : 05 55 93 79 20 sur RDV

N° vert solidarité : 0 800 00 19 19

Presbytère Terrasson : 05 53 50 02 72

Déchèteries :

St Pantaléon de Larche : 05 55 87 92 77

Condat sur Vézère : 05 53 51 03 44

URGENCES

SOS MEDECIN- SAMU 15

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

Violences Conjugales :

05 55 88 20 02 ou 39 19



**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU MERCREDI
5 JUILLET 2017 A 20H30**

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL – MM. GILET – VIGNOT – Mmes BONDU – ORLIAGUET - MM. DE SOUSA - LACOSTE – Mmes BOUYSSÉ VALIN - FOURASTIE – LASSAIGNE - MM. CAPY – PAJOT - ARLOT.

Absents excusés : Mme LAJUGIE (procuration à M. LASCOUTOUNAS) – Mme BOUZIDI (procuration à Mme BLONDEL) – Mme RIVIERE (procuration à M. BRUT) – M. BONNEFOND (procuration à M. LACOSTE).

Secrétaire de séance : Amandine BOUYSSÉ VALIN.

Le compte rendu de la séance du 24.05.2017 est adopté à l'unanimité

1 - Rythmes scolaires pour l'année 2017/2018.

Le décret du 27 juin 2017 autorise à « déroger » à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours.

Il permet au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, sur proposition conjointe d'une commune ou d'un EPCI et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur **8 demi-journées réparties sur quatre jours, sans modifier le temps scolaire sur l'année ou sur la semaine.**

M. le Maire propose que le Conseil se prononce sur le rétablissement de la semaine de 4 jours.

Le conseil d'école a donné son avis suite à la réunion du 30 juin 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (15 pour, 4 abstentions, 0 contre) émet un avis favorable au rétablissement de la semaine de 4 jours

2 - Indemnités pour travaux supplémentaires d'élections IHTS – Elections présidentielles des 23.04 et 07.05.17 et législatives des 11 et 18.06.17.

En application du décret du 14 janvier 2002, il est souhaitable d'indemniser les agents territoriaux appelés à effectuer des travaux supplémentaires occasionnés par l'organisation de scrutins et la tenue des bureaux de vote : somme versée sous forme d'Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires.

Adoption à l'unanimité.

3 – Décisions modificatives – Recettes d'investissement.

Les 3 décisions modificatives suivantes ont pour but d'enregistrer comptablement des subventions attribuées à la commune pour différents projets d'investissement, au cas où elles ne seraient pas versées en 2017.

PAB II Rue Guyez

▶ Subvention parlementaire pour la 2^{ème} tranche (subvention de l'Etat) : **5 000 €**

PAB II Rue Guyez

▶ Subvention de l'Agglo du Bassin de Brive pour la 2^{ème} tranche : **34 960 €**

Voirie 2017

▶ Dotation départementale : **10 000 €**

4 – Acceptation d'une indemnité suite à convention de servitude Enedis.

Enedis a fait parvenir à la commune un chèque de 20 € : compensation financière pour le déplacement d'un coffret électrique sur la rue Bourdarie dans le cadre des travaux du Plan d'Aménagement du Bourg II « Rues Guyez et Bourdarie ».

Adoption à l'unanimité.

5 – Subvention au collège Anna de Noailles de LARCHE – Voyage scolaire du 26 au 30 juin 2017.

Le collège Anna de Noailles de Larche sollicite une subvention pour l'organisation d'un voyage scolaire en Allemagne pour quatre élèves résidant sur Cublac : 30€ par élève soit un montant de 120€.

Adoption à l'unanimité

6 – Questions diverses.

➤ Remboursement de frais de déplacement à M. Lelièvre.

*Un concert pique-nique
a eu lieu le 25 juin 2017 à Cublac.*

L'animation a notamment été assurée par un musicien amateur d'Objat qui est intervenu gratuitement mais demande le remboursement de ses frais de déplacement, à hauteur de 60 €.

*Adoption à l'unanimité du
remboursement des frais de
déplacement à hauteur
de 60€.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 19 JUILLET 2017 A
20H30**

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL – MM. GILET – VIGNOT – BONNEFOND – Mmes LAJUGIE – ORLIAGUET - BOUZIDI - MM. DE SOUSA - LACOSTE – Mmes BOUYSSÉ VALIN - FOURASTIE - MM. CAPY – PAJOT - ARLOT.

Absentes excusées : Mme BONDU (procuration à M. GILET) – Mme RIVIERE (procuration à M. BRUT) – Mme LASSAIGNE

Le compte rendu de la séance du 05.07.2017 est adopté à l'unanimité.

M. le Maire annonce que la demande de dérogation à la semaine des 4,5 jours d'école a été acceptée par les services de l'Education Nationale. A compter de la rentrée 2017, les enfants scolarisés à Cublac n'auront donc pas classe le mercredi.

1- Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Approbation de la modification simplifiée n°2.

Le Conseil Municipal a approuvé lors de la réunion du 24 mai dernier, une modification simplifiée n°02 du PLU (plan Local d'urbanisme) concernant :

- ✓ *Ajustements et corrections mineurs de zones*
- ✓ *Prise en compte de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques d'août 2015*
- ✓ *Modification d'une partie de l'emplacement réservé n°31 et création d'un nouvel emplacement réservé (n°33)*

Le dossier a été mis à disposition du public. La procédure de mise à disposition étant terminée, il convient de délibérer sur l'approbation de la modification n°02 du PLU.

Au regard du bilan de la mise à disposition, aucune adaptation n'est à apporter aux pièces du dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, présente le bilan de la mise à disposition du dossier et décide d'approuver la modification simplifiée n°2 en apportant des modifications mineures suite au retour des personnes publiques associées.

2 – Enquête publique préalable à l'aliénation d'un chemin rural à Lagorsse Haute et création d'un nouveau tracé.

Une délibération avait été prise le 1^{er} décembre 2016 afin de lancer une enquête publique pour l'aliénation du chemin rural à Lagorsse Haute, qui présente une sortie très dangereuse (située en virage sans visibilité et avec une forte déclivité).

M. le Maire a rencontré les propriétaires riverains ainsi que les voisins susceptibles d'emprunter ce chemin.

Suite à cette rencontre, les propriétaires des parcelles situées de part et d'autre du chemin rural ont fait parvenir une demande de déplacement en limite de propriété voisine, dans une zone plus favorable pour la sécurisation de la sortie sur la Route Départementale (RD) n°2.

Un avis a été demandé aux services du Département, qui ont validé cette proposition sous réserve du dégagement de visibilité.

Une enquête publique a été lancée en vue de cette aliénation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 2 abstentions, 1 contre) décide de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural situé à Lagorsse Haute.

Les frais de géomètre et d'acte notarié sont à la charge du demandeur, la commune prend en charge les aménagements nécessaires pour créer la sortie au niveau de la RD n°2.

3- Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) 2017 – Validation de la répartition du prélèvement entre la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive et ses communes membres.

Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) a été mis en place en 2012.

L'ensemble intercommunal composé de la CABB et des 48 communes-membres est contributeur en 2017 à hauteur de **826 335 € (+63% par rapport à 2016)**. Cette très forte augmentation est liée à la recomposition de la carte intercommunale au 1^{er} janvier 2017 qui a eu pour conséquence d'exclure du FPIC plusieurs EPCI très fortement contributeurs.

Selon les données du ministère, la répartition pour notre territoire dans le cadre de la règle de droit commun est la suivante :

** Agglo : 242 877 €*

** 48 communes : 583 458 €.*

Afin de renforcer la solidarité financière au profit des communes membres, l'Agglomération a souhaité déroger à cette règle en adoptant par délibération du 3 juillet dernier la répartition « dérogatoire libre » composée comme suit :

**Agglo : 337 699 € correspondant à la participation 2017 de l'EPCI à laquelle est ajoutée une partie de la part des communes égale à 94 822 €.*

** 48 communes : 488 636 €.*

Pour que cette répartition s'applique, il est nécessaire que l'ensemble des communes vote favorablement dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la délibération de l'Agglo. L'absence de délibération dans ce délai vaut accord tacite. Par ailleurs, il est indiqué que si **une seule commune vote contre, la répartition de droit commun s'appliquera automatiquement.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur la proposition de la CABB concernant le mode de répartition « dérogatoire libre ».

4 – Mise à jour du tableau des emplois.

➤ ***Création d'un emploi d'agent de maîtrise au 1^{er} septembre 2017.***

Compte tenu des nécessités des services et de l'évolution d'un agent en poste, il convient de créer un emploi d'Agent de Maîtrise Territorial, à temps complet à raison de **35 heures hebdomadaires**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la création d'emploi ainsi proposée à compter du 1^{er} septembre 2017.

➤ ***Création d'un emploi de rédacteur principal de 1^{ère} classe au 1^{er} septembre 2017.***

Compte tenu des nécessités des services et de la réussite d'un examen d'un agent en poste, il convient de créer le poste de Rédacteur Principal de 1^{ère} classe, à temps complet à raison de **35 heures hebdomadaires**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la création d'emploi ainsi proposée à compter du 1^{er} septembre 2017.

5 – Décision modificative – Création de l'opération d'investissement « PLU Déclaration de projet ».

Le projet d'initiative privée concernant la réhabilitation de Notre Dame de la Cabane en site touristique remarquable va faire l'objet d'une modification simplifiée du PLU. Il convient d'inscrire des crédits nécessaires pour cette démarche.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la création de l'opération et inscrit 3 000 € en crédits (pris sur l'opération « Aménagement accès aux Fourches »).

6 – Attribution d'avantages en nature au personnel du service scolaire.

Le personnel du service scolaire bénéficie d'avantages en nature sous la forme de repas fournis par la collectivité.

Ces avantages sont intégrés au salaire brut des agents puis soustrait au net à payer afin que les cotisations s'appliquent sur cette partie de leur rémunération. Il convient de prendre une délibération en ce sens et de préciser les conditions d'attribution.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide l'attribution d'avantage en nature sous forme de repas dans les conditions suivantes :

- *Les jours de restauration scolaire uniquement et effectivement travaillés par le personnel.*
- *Au personnel du service scolaire uniquement (quel que soit le grade et le statut de l'agent).*
- *Conformément au barème de l'URSSAF, en suivant automatiquement les revalorisations.
(4,75 € par repas au 1^{er}.01.2017 pour information)*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 31 AOUT
2017 A 20H30**

Présents : MM. BRUT – LASCOUTOUNAS – GILET – VIGNOT – BONNEFOND – Mmes BONDU – LAJUGIE – ORLIAGUET – BOUZIDI - MM. DE SOUSA - LACOSTE – Mmes BOUYSSÉ VALIN - FOURASTIE – LASSAIGNE - MM. CAPY – PAJOT - ARLOT.

Absentes excusées : Mme BOURIANE (procuration à M. BRUT) - Mme BLONDEL (procuration à M. LASCOUTOUNAS).

Le compte rendu de la séance du 19.07.2017 est adopté à l'unanimité.

1- Extension du plan d'épandage des Papeteries de Condat

Apports complémentaires suite à la présentation de la société AES.

RAPPEL

La délibération du 24.05.2017 émettait un avis défavorable concernant l'extension du plan d'épandage des établissements « Papeteries de Condat » compte tenu des éléments suivants :

- 1** - Les parcelles concernées sont essentiellement des prairies, donc sans enfouissement des boues.
- 2** - Le trafic prévu n'est pas compatible avec les voies communales concernées.
- 3** - Les apports calciques ne représentent pas un bénéfice concluant au niveau agronomique.

La société AES, représentée par Mme Camougrand, a souhaité faire une présentation plus approfondie du plan d'épandage. Mme Camougrand, après un bref rappel de l'historique des relations entre AES et les Papeteries, précise que son intervention a pour but d'établir un réel dialogue entre sa société et la commune afin de prévenir tout litige ultérieur.

1 - CONCERNANT

Les parcelles qui sont en prairie et qui ne pourront pas être retournées afin d'enfouir les boues.

Mme Camougrand informe l'assemblée que lesdites parcelles peuvent être exclues du plan d'épandage afin d'éviter tout problème d'odeur.

Vincent CAPY précise que l'épandage pourrait se faire sur des prairies à condition que celles-ci soient isolées des habitations ou que l'épandage soit réalisé juste avant que la prairie soit refaite.

2 - CONCERNANT

Les problèmes que le trafic peut soulever.

Mme Camougrand expose que les livraisons sont faites en général en 8x4 (camion porteur).

M. Lascoutounas explique que la structure de route au-dessus de la Géronie ne pourra pas supporter de tels transports. Par contre, il suggère une solution par Les Marnas ou la reprise sur le bord de la route départementale avec des remorques agricoles.

3 - CONCERNANT

Le bénéfice au niveau agronomique.

Mme Camougrand informe le Conseil Municipal que le suivi du PH est réalisé avant et après épandage au moins une fois tous les 3 ans. Les analyses démontrent qu'il n'y a pas de chlore et que la présence de métaux lourds est infime (suivi une fois tous les 10 ans pour les métaux lourds).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ÉMET UN AVIS FAVORABLE** sur les parcelles cultivées et lors de renouvellement de prairies permettant l'enfouissement ;
- **REFUSE LA DÉROGATION** pour l'épandage sur les parcelles où l'enfouissement s'avère techniquement impossible
- **DEMANDE QUE L'ACCÈS** se fasse par la Départementale n°3, via « les Marnas ».

2 - Service d'Accueil pour les enfants de l'école le Mercredi.

RAPPEL

1 La délibération du 16.12.2015 créait un service d'accueil le mercredi après-midi au sein de l'école suite à la mise en place **des nouveaux rythmes scolaires avec une semaine à 4,5 jours.**

2 La dérogation demandée conjointement par la commune et le Conseil d'école a été acceptée par les services de l'Education Nationale à compter de la rentrée de **septembre 2017, les enfants de l'école de Cublac auront donc classe sur 4 jours.**

3 Fin 2015, la commune de Mansac a fermé son centre de loisirs les mercredis au profit d'une garderie périscolaire. **Dès lors, il a été créé un service d'accueil pour les enfants de la commune le mercredi après-midi.**

Après enquête auprès des familles de Cublac, et au vu des résultats, M. le Maire propose que le service soit étendu au matin à compter du mois de septembre 2017.

Les tarifs suivants proposés à compter de la mise en place du service sont:

- ▶ 10 € la demi-journée (matin de 8h30 à 12h30 ou après-midi de 11h30 à 17h00)
- ▶ 15 € la journée complète

Un bilan sera réalisé aux vacances d'octobre, soit après 7 semaines de fonctionnement afin de voir si la fréquentation est suffisante pour maintenir **ce service (dont le coût est de 16 000 € par an pour la commune).**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la mise en place d'un service d'accueil le mercredi, accepte le tarif à compter de **septembre 2017 de 10,00€ par demi-journée et par enfant et de 15,00€ par journée complète.**

3- Questions diverses.

- Convention pour la pose d'un tuyau d'évacuation des eaux pluviales – M. Gilles HABONNEAU.

Un projet de convention doit intervenir avec M. Gilles HABONNEAU, propriétaire des parcelles cadastrées section AC n°626 et 629, pour la pose en terrain privé d'un tuyau d'évacuation des eaux pluviales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention.

- Inscription au concours Villes et Villages étoilés 2017.

La commune peut participer au concours Villes et Villages étoilés organisé par l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes). **Ce concours permet de reconnaître les efforts réalisés, notamment par les communes, en matière d'éclairage public : réduction de l'amplitude horaire de l'éclairage, choix dans les différentes lampes... afin de préserver la qualité de la nuit et de générer des économies sur la facture énergétique.**

La commune doit s'inscrire en ligne sur le site de l'association et s'acquitter de la somme de 50€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (15 pour, 3 abstentions et 1 contre), décide l'inscription de la commune au concours Villes et Villages étoilés 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 30

**** les Informations Municipales ****

Travaux ENEDIS : Réseau électrique renforcé et sécurisé

Les coupures de courant étaient trop fréquentes dans la partie sud de la commune (Entre le Maraval et Basse Rivière).

M. le Maire a sollicité ENEDIS pour trouver des solutions pérennes.

Suite à une étude d'ENEDIS, des financements ont été accordés pour réaliser un chantier de grande ampleur :

► *Enfouir un câble entre la rue Jeanne Solacroup et Vieille Vigne avec pose de nouveaux transformateurs reliant ceux existants.*

Ces travaux impactaient deux secteurs de la commune en cours d'aménagement :

- Le revêtement de la RD n°3 à la Rochette entre la rue Jean Jaurès et la sortie du village à la charge du Conseil Départemental.
- Les rues Pierre Guyez et Bourdarie où les travaux d'aménagement étaient commencés (PAB II).



Ces travaux d'ENEDIS étaient prévus en 2018.

Suite aux sollicitations du Conseil Départemental et de la commune, ENEDIS a anticipé les travaux dans les deux secteurs cités.

- ENEDIS a réalisé les travaux à la Rochette en juin 2017, le revêtement de la chaussée a suivi.
- Concernant la rue GUYEZ, la pose du câble a débuté le 4 septembre pour une durée d'un mois. L'aménagement pourra ensuite reprendre par la pose des bordures.

Les travaux de renforcement et de sécurisation sont d'une grande nécessité pour le futur de notre commune. Conscients des désagréments occasionnés aux riverains et usagers, il était néanmoins nécessaire de suspendre les travaux d'aménagement de la rue Pierre Guyez. La pose du câble ENEDIS aurait nécessité de « recasser » la chaussée dans quelques années.

Les textiles et chaussures ne sont plus collectés sur la commune de CUBLAC.

La société NEXTEXTILES n'assure plus ce service.

IL EST DESORMAIS INTERDIT DE DEPOSER LES TEXTILES DANS LES CONTAINERS.

Vous pouvez si vous le désirez, vous rapprocher d'associations locales Terrassonnaises afin de connaître leurs modalités de récupération des vêtements (Croix Rouge, Secours Populaire ...) ou les déposer en déchetterie (Condat sur Vézère, Saint Pantaléon de Larche).

**Nous nous excusons pour cet incident indépendant de notre volonté
et vous remercions de votre compréhension.**

La Municipalité de CUBLAC

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au samedi 30 décembre 2017.

Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2018 doivent prendre contact avec la mairie, au plus tard le 30 décembre 2017, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription :

- ▶ La preuve de sa nationalité
- ▶ La preuve de son identité
- ▶ La preuve de son attache avec la commune.

*Pour tout renseignement
complémentaire, appelez la mairie au
05 55 85 22 89.*



ETAT-CIVIL
3^{ème} trimestre 2017



NAISSANCES :

Juliette BRUT née le 22 juin 2017 à BRIVE
De Alexandre BRUT et Laëtitia GENESTOUT

Louise, Lola LAGORSSE née le 05 juillet 2017 à BRIVE
De Yoann LAGORSSE et Ingrid ROUHAUD

Elyne BERNARDET née le 18 juillet 2017 à BRIVE
De Yannick BERNARDET et Laëtitia CHAUVIGNAT

Ethan BORDINARO né le 21 août 2017 à BRIVE
De Bastien BORDINARO et Aurore GUILLOT

Sasha CATOIRE né le 04 septembre 2017 à Brive
De Michael CATOIRE et Marjorie VERHELLE

Malone BARLAUD né le 14 septembre 2017 à BRIVE
De Aurélien BARLAUD et Laëtitia RIEUX

DECES :

Louis MAZAUD Le 09 juin 2017 à BRIVE
Domicilié Les Granges à Cublac

Jean CHASTANET Le 19 juillet 2017 à BRIVE
Domicilié 17 rue des Martyrs à Cublac

Pierre PASCAREL Le 23 août 2017 à BRIVE
Domicilié Lagorsse à Cublac

Tributaires d'autres services administratifs, nous ne recevons pas toujours en temps et en heure les extraits d'actes officiels. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE « MARC CHADOURNE »

Située dans la cour de la Salle Polyvalente

Tel : 05 55 85 30 04

Mail : bibli.cublac@orange.fr

Horaires :

Mercredi : 14h – 17h

Jeudi : 16h – 18h

Samedi : 9h30 – 11h30

Une équipe de bénévoles vous accueille au sein d'un espace chaleureux et convivial où chacun peut trouver de quoi se satisfaire :

- ☺ Littérature
- ☺ Romans contemporains
- ☺ Policiers
- ☺ Biographies, science-fiction,
- ☺ BD, mangas,
- ☺ Documentaires variés,
- ☺ DVD, CD

La bibliothèque municipale dépend du réseau de la Bibliothèque Départementale de Prêt de Tulle (le catalogue des ouvrages est consultable sur le site www.bdp.correze.fr).

Si vous souhaitez un document qui n'est pas présent dans nos stocks, vous pouvez faire une demande de réservation auprès des bénévoles. Celui-ci sera amené via la navette qui passe deux fois par mois.

Vous y trouverez également un espace multimédia contenant 3 ordinateurs en libre accès avec connexion internet gratuit, et photocopies à 0,20 € la page.

TARIFS ANNUELS

	CUBLACOIS	HORS COMMUNE
► Enfants de 0 à 11 ans	Gratuit	Gratuit
► Enfants de 12 à 17 ans	3 €	6 €
► Adultes	5 €	12 €



Vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles et tenir des permanences.

Contactez le secrétariat de Mairie au 05 55 85 22 89

FESTIVITES de L'ANNEE

OCTOBRE

Dimanche 9 : Troc des Plantes

Dimanche 29 : AG des Anciens Combattants, salle de la mairie 10H30.

NOVEMBRE

Samedi 11 : Armistice de 1918. Commémoration suivie du pot du souvenir à la mairie.

Samedi 26 : Thé Dansant, organisé par les Amis du Temps Libre, salle polyvalente 14h30.

DECEMBRE

Samedi 2 : Téléthon

Samedi 9 : Poule au Gibier de la Chasse, salle polyvalente 20h00

Samedi 16 : Noël du Foot, salle polyvalente 20h00

Dimanche 17 : Concert de l'Ensemble Vocal Terrasson, Chants de Noël, Eglise 16h00

Dimanche 31 : Réveillon de la St Sylvestre, Salle Polyvalente dès 20h00

1ère Edition



à CUBLAC

Dimanche 25 juin
Concert Pic Nic

Temps idéal pour la centaine de personnes qui s'est retrouvée pour pique-niquer dans le square ombragé situé entre la mairie et la place du 14 juillet profitant de cette première édition de « Jazz à Cublac ».



Dès 12h30, le tout jeune groupe « Le Brass de Pique », formation amateur venue spécialement d'Objat a ouvert les festivités avec des morceaux comme « Sweet Dreams » de Eurythmics ou « Feeling Good » de Muse revus à la mode swing jazzy avec pas moins de cinq cuivres et une batterie !



Devant l'entrain du public, ils ont dû faire un petit rappel avant de céder la scène au groupe « Bluemary Swing ».

Autre groupe, autre ambiance : « Bluemary Swing », un jazz plus intimiste avec des compositions de Mary Estrade (au chant, saxophone et clarinette) et de Michel Herblin (à l'harmonica), accompagnés de Marc Estrade à la guitare. Tantôt jazz musette, tantôt blues, les titres se sont ainsi succédés jusqu'au milieu de l'après-midi.



L'association cublacoise NEJ (Nature Ecologie Jardin), partenaire de la municipalité dans cet évènement champêtre, proposait à la vente des apéritifs locaux à base de châtaigne ou de fruits rouges, et autres colas et jus de fruits artisanaux.

NEJ

Les membres de l'association profitèrent de l'occasion pour présenter leurs activités : jardins partagés, carrés des Incroyables Comestibles en accès libre à la cueillette et à la plantation, trocs plantes...

Cette manifestation entièrement gratuite fut appréciée de tous et déjà l'on parlait de la prochaine édition.

Un grand merci aux musiciens, à leurs familles et amis venus les encourager ; aux pique-niqueurs du dimanche ; sans oublier les membres de l'association NEJ et l'équipe municipale. Merci également aux agents de l'équipe technique qui entretiennent chaque jour ces petits espaces verts pour notre plus grand plaisir.



Jeudi 20 juillet à Cublac

Visite du jury Régional

La commune a reçu dernièrement le Jury Régional des Villes et Villages Fleuris en présence de plusieurs élus, du responsable du service technique, du responsable des espaces verts et d'un membre du service administratif en charge du dossier.



Depuis plus de 12 ans, de nombreux travaux d'aménagement ont été réalisés :

- *Plan d'aménagement du bourg avec la construction de la halle.*
- *Rénovation des rues du 8 mai et de la Liberté.*
- *Actuellement la rue Pierre Guyez est en cours d'aménagement.*

L'acquisition de parcelles de terrains au centre bourg, endroits stratégiques les plus fréquentés, a créé des lieux de rencontre et d'échange.

De nouveaux massifs paysagers ont été créés dans le plus grand respect de l'environnement.

- ☺ **Les nombreux chemins de randonnées,**
- ☺ **Les terrains sportifs (football, tennis, pétanque, multisports)**

Apportent détente et bien être aux Cublacois

Tous ces aménagements ont été menés en concertation étroite avec la population. La commune poursuit également la mise en valeur de son patrimoine bâti.

Remercions l'association NEJ (Nature Ecologie et Jardins) et la commission du développement durable toutes deux très investies, menant des actions écologiques en partenariat avec la mairie.



La communication est continue à travers la parution d'un journal communal trimestriel, à travers les panneaux d'affichage répartis sur toute la commune, à travers les informations municipales transmises régulièrement aux journaux locaux.

La délégation a pu constater que la commune s'est embellie.

L'objectif de l'équipe municipale est de continuer à promouvoir et maintenir une bonne qualité de vie.

En 2014, la commune a obtenu sa première fleur. Le jury donnera son verdict à l'automne.

Marchés Festifs : Saison Estivale

Depuis six ans, à l'initiative des commerçants cublacois et ceux du marché du dimanche matin, en partenariat avec la municipalité, des marchés festifs nocturnes sont organisés les mardis soirs durant la saison estivale.

Comme les années précédentes, l'été des marchés festifs a connu un grand succès à Cublac.



Dans une ambiance chaleureuse et animée, les familles Cublacoises et les touristes s'y sont retrouvés et ont pu déguster sur place de nombreux produits locaux.

L'espace de vie près de la halle où sont installées de grandes tables, est un endroit convivial créant une atmosphère sympathique et populaire.



Ce lieu est très sécurisé et l'aire de jeux à proximité offre aux enfants un espace de détente.

La halle se transforme en piste de danse grâce à l'animation musicale qui a permis d'apporter plaisir et joie aux danseurs de tous âges.



Accueil des Nouveaux Arrivants autour du verre de l'amitié

Cublacois installés sur la commune depuis septembre 2015

le vendredi 22 septembre

Toutes générations confondues, les nouveaux arrivants venus des villages voisins, de Bordeaux, de Paris, Toulouse ont pu pour certains déjà apprécier la commune pour sa convivialité et tous ses attraits touristiques.



L'occasion pour les adjoints de rappeler leurs fonctions et les conseillers leur rôle au sein des commissions.

L'occasion de présenter les différentes activités des associations grâce à la présence des Présidents.

Le verre de l'amitié, accompagné de verrines et de cakes préparés par Jérôme, le cuisinier du restaurant scolaire, s'est partagé dans une ambiance conviviale.

Les nouveaux venus ont reçu le livret d'accueil communal.

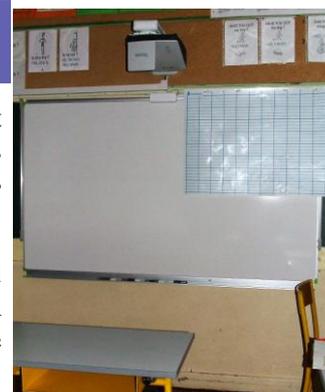


Ecole - Rentrée 2017

Une rentrée sous la pluie

M. le Maire, Jean Marc Brut, l'ensemble des enseignants et employés communaux ont accueilli lundi 4 septembre dernier les 136 élèves de notre école. Malgré la pluie, les plus grands avaient le sourire à l'idée de retrouver leurs copains, tandis que chez les plus petits quelques larmes ont coulé au moment de quitter papa et maman.

Mme MIRANDA, directrice, est déchargée le lundi matin, c'est M. RAFFIN qui la remplace; M. CASSAGNOLE assure la classe de Mme DUREISSEIX en son absence chaque lundi. Mmes SANCIER et TRICARD sont les Aides de Vie Scolaire. Les enfants sont répartis dans les 6 classes suivantes :



TPS/PS	Mme DELORD Christelle	27 élèves
MS/GS	M. VINCENT Didier	22 élèves
CP/CE1	Mme CROS Marie	21 élèves
CE1/CE2	Mme MIRANDA Marie	21 élèves
CE2/CM1	Mme DUREISSEIX Carine	21 élèves
CM1/CM2	M. QUIQUE Nicolas	24 élèves

NOUVEAUX HORAIRES

Suite à la validation de la demande de dérogation à la semaine de 4.5 jours, les enfants de l'école de Cublac n'ont plus école le mercredi matin.

Les nouveaux horaires sont les suivants :

8h30 – 11h30 / 13h00 – 16h00

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

La municipalité propose un service d'accueil le mercredi de 7h à 19h pour les enfants scolarisés (modalités sur le site internet ou en mairie). La pérennité de service est conditionnée à un nombre suffisant d'inscrits.

TRAVAUX ET INVESTISSEMENT

Comme chaque année durant l'été, des travaux de rénovation ont été réalisés au sein de l'école. Ainsi les classes de Mme DELORD et de M. VINCENT sont équipées d'un accès internet et la classe de M. QUIQUE possède dorénavant un tableau blanc interactif. Ce projet testé par les CM1 et CM2 pourra être mis en place dans les autres classes si le besoin s'en fait ressentir, il a été subventionné à plus de 66%.

Le portail d'entrée de l'école a été entièrement repeint, de nouvelles chaises ont été achetées et prochainement sous les avant-toits du préau, le lambris bois sera remplacé par un lambris PVC.



Les employés municipaux participant à la vie de l'école (de gauche à droite) : Mme COISSAC Nathalie, Mme BOY Dominique, Mme FOUCHE Isabelle, Mme PIOT Hélène, M. MAZIERE Jérôme, Mme ROUHAUD Ingrid, Mme DE CARVALHO Marie José, Mme SUTYEMEZ Elif et Mme MAGALIOTTA Marilyne.

« Cublac favorise « les Circuits courts »



L'appel à projet de l'Agglo : Territoire à Energie Positive pour la croissance Verte (TEPCV) favorise la production et la consommation de produits locaux sur son territoire. **L'Agglo de Brive et la Chambre d'Agriculture de la Corrèze décident d'engager en commun un projet pour l'approvisionnement des collectivités en produits locaux de proximité : notamment les cantines scolaires.**



La Chambre d'Agriculture accompagne également la commune et plus particulièrement le personnel de restauration scolaire en mettant à disposition les visuels des marques « **A table avec les produits origine Corrèze** » auprès des mairies participantes.

La démarche n'est pas bio mais de culture raisonnée et concerne surtout l'approvisionnement local.

M. le Maire Jean-Marc Brut vice-président de l'Agglo, en charge de la politique agricole, soutient très largement cette démarche auprès des communes de l'Agglo.

Cublac fut une des premières communes parmi les 14 actuellement participantes, à adhérer à cette démarche intitulée « **Corrèze à table** ».

La commune a signé sa première convention avec quelques producteurs locaux, il y a plus de 4 ans.

En présence de Monsieur Jean-Marc Brut, maire de la commune, représentant également l'Agglo de Brive et de Madame Annette BOURIER, Vice-Présidente de la Chambre de Commerce, une nouvelle convention a été signée en mairie de Cublac avec quatre nouveaux et jeunes producteurs locaux le mercredi 5 juillet 2017.

Les quatre jeunes producteurs sont :

Antoine Vieillefosse , maraîcher à Terrasson	Cyril Bouquier , producteur de fraises à la Feuillade
Clément Taillerie , producteur de légumes secs et de quinoa à Mansac.	Leslie Laroze , productrice de pâtes sèches à Donzenac

Pascal Naudy, boulanger à Cublac (place du 14 Juillet). M. Naudy utilise une farine locale, celle du Moulin de Brignac pour fabriquer le pain. Une production locale et une transformation locale l'autorisent à signer la convention.

Jérôme Mazière, cuisinier du restaurant scolaire, était également présent car, c'est bien grâce à lui, que l'élaboration des repas évolue vers les produits locaux et, avec la volonté de toujours faire découvrir de nouveaux produits aux enfants.

L'Agglo de Brive et la Chambre d'Agriculture se donnent comme objectif 18 communes à l'horizon 2018 pour adopter cette démarche.



Fraises à la Chantilly

****** Informations sociales ******

Instance
de Coordination
pour l' Autonomie

Canton de Saint Pantaléon de Larche

154, allée des Tilleuls
19600 Saint Pantaléon de Larche

Secrétariat : 05.55.87.81.79

Portage des repas : 06.86.78.37.03

instancelarche@bbox.fr

(Adhésion : 10€/an)

**POINT
INFORMATION**

**AIDE
ADMINISTRATIVE**

**PORTAGE
REPAS**



**SERVICE
MANDATAIRE**

**SUIVI ET
ACCOMPAGNEMENT**

INFORMATIQUE

*Point Public Multimédia à Saint
Pantaléon (divers modules)*

Vincent Aubaux : 05.55.86.92.96

GESTUEL SANTE

*Septembre à juin
(4 heures/mois)*

BIEN ÊTRE

*Septembre à juin
(4 heures/mois)*

TAXI A LA CARTE

*2 voyages //mois par
personne (participation de
10€/personne)*

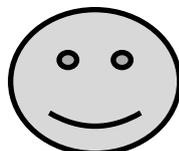
**ATELIER
PREVENTION
ET
ANIMATION**

EQUILIBRE

*Septembre à novembre
(à Larche)*

**ANIMATION RESIDENSE
SERVICE SENIORS :**

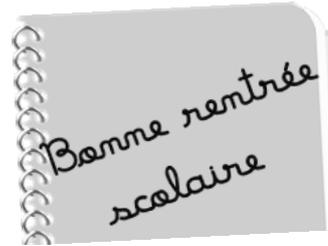
*Goûters à thème, jeux de société, art
floral, échanges intergénérationnels*



NOËL

*Mi-décembre
Goûter spectacle à Saint
Cernin de Larche*

****** La Vie Associative ******



Pour Madenn, Raphaël, Lola, Léna, Mélina, Rodrigo, Océane et Morgan à qui nous avons dit au revoir.

**Nous leur souhaitons
une bonne première année d'école !**

Pour fêter la fin de la crèche, nous avons organisé un spectacle à destination des enfants « A table Zoé » et avons ensuite pique-niqué tous ensemble avec nos familles dans le parc.

*Tous les enfants
ont été
bien attentifs,
des plus grands aux
plus petits !*



**Cette année nous
souhaitons la
bienvenue à : Anna
Maëlle, Anna R, Jules,
et Zachary !**

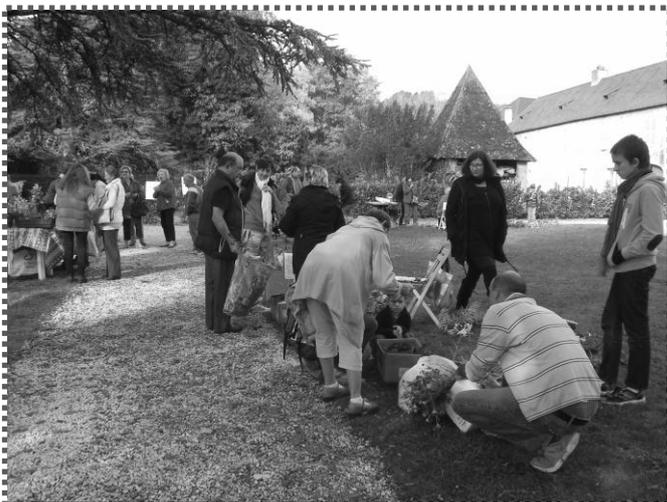


NATURE – ECOLOGIE - JARDINS

Ami(e)s Jardiniers

L'Automne est à nos portes.

*Doucement, les couleurs de nos Jardins changent, le ciel se fait plus clément,
annonçant nos prochaines retrouvailles.*



*Aussi, c'est avec plaisir que nous
vous donnons rendez- vous dans
le petit square derrière la Mairie
pour notre prochain*

**TROC de PLANTES
DIMANCHE 8 OCTOBRE
2017
De 9 h à 12 h**

Elle vous informe et vous aide dans vos démarches pour :

- ▶ Vos accidents du travail,
- ▶ Vos accidents de la vie courante,
- ▶ Vos maladies professionnelles
- ▶ Ainsi que tous les autres handicaps.

Elle vous conseille pour le renouvellement des cartes « Handicapé » et « GIC ».

La FNATH vous représente devant les juridictions de la sécurité sociale, accueille et soutient les personnes confrontées à toutes sortes de handicaps.

Une permanence juridique est assurée tous les 2èmes mardis du mois de 10h30 à 12h00
Place Yvon Delbos (Médiathèque) à Terrasson La Villedieu.



Bilan de la Saison

Avec ces températures estivales, les concours de pétanque se succèdent et la fréquentation en fin de semaine sur le boulodrome municipal est optimale.

Concours réservés aux adhérents

- 26 participants** se sont retrouvés le 25 JUIN.
- 22 participants** pour le concours du 29 JUILLET.
- 18 participants** à la date du 13 AOUT.

Concours ouverts à tous

Organisé par CAB, le 14 JUILLET, ce concours a attiré **47 équipes**.

Habités et nouveaux venus se sont disputés les nombreux lots mis en jeu par l'association.

Les sociétaires de CAB ont bien défendu l'association ; mais le niveau du concours était vraiment élevé.

Rencontre des associations de la commune

14 équipes ont partagé un moment agréable en ce début septembre (**dimanche 03 septembre**).

Placé sous le signe de la convivialité, ce concours inter-associations gratuit s'est clôturé par un apéritif offert à tous les participants. *Domage que certaines associations ne jouent pas le jeu...*



Les Amis du Temps Libre

**REPRISE DES
ACTIVITES**

Jeudi 7 septembre, quelques jours après les écoliers, c'est la rentrée pour « les Amis », pas de cartables, pas de bonnes résolutions, pas de stress !!!



Nous allons reprendre nos bonnes habitudes et passer du bon temps tous ensemble, nous rappeler nos vacances et prévoir quelques sorties et divertissements :

- ▶ Repas « au Marquee » en avril
- ▶ Journée « au pays de la truffe » en mai
- ▶ Journée extraordinaire « aux Milandes » en juin
- ▶ Le barbecue du 29 juin s'est très bien passé dans la salle polyvalente (60 personnes)

Samedi 16 septembre découverte de Bordeaux :

- ☺ **Départ de Cublac à 6h30**
- ☺ **Découverte panoramique de la ville** (principaux monuments et quartiers pittoresques : quartier des Chartrons, place Tourny, la Grosse Cloche, traversée du Pont de Pierre et du Pont Chaban Delmas).
- ☺ **Déjeuner au restaurant**
- ☺ **Croisière commentée sur la Garonne**

Quelles
sont les
prévisions
?



Mercredi 11 octobre Visite des grottes de Lascaux

- ☺ **Départ de Cublac à 12h15**
- ☺ **Repas au Taravelou à Peyrignac**
- ☺ **Visite des grottes à 15h 45**



ACPG-CATM-OPEX



Fête nationale du 14 juillet 2017.

C'est en présence de la « Concorde Terrassonnaise » que s'est déroulée la cérémonie, avec un dépôt de gerbe au monument aux morts, une minute de silence et la Marseillaise.

Monsieur le Maire dans son allocution a déploré le manque de civisme du corps électoral avant de nous convier au vin d'honneur offert par la municipalité, devant le foyer des jeunes, sous la Halle.

Dimanche 29 octobre 2017

Assemblée générale de notre section, 10h30 salle de la Mairie avec pour ordre du jour :

- **Compte rendu des activités de 2017**
- **Rapport de trésorerie**
- **Cotisations 2018**

Préparation de la cérémonie du 11 novembre et inscriptions pour le banquet au « Vieux Cantou ».

L'assemblée générale est ouverte à tous les anciens combattants. La section de Cublac sera heureuse de leur offrir le pot de l'amitié à la fin de cette réunion.

Samedi 11 novembre 2017

Commémoration de l'armistice de la guerre 1914 -1918
rassemblement à 10h 15 place de la Mairie ;
banquet au « Vieux Cantou » à 12h30.

*Commémoration de
l'Armistice du
11 Novembre 1918*



RANDO VTT – MARCHE – TRAIL DU 27 AOUT
L'Édition 2017 fut encore une très belle réussite !!

58 bénévoles présents pour accueillir et accompagner :

- **232 Vététistes**
- **149 Marcheurs // Trail**

*Grâce aux balisages mis en place, personne ne s'est perdu.
La collation au départ, et les ravitaillements sur les circuits étaient au rendez-vous !!*

Pour les Marcheurs : 3 circuits sur Cublac

8, 10 et 15 km avec un point ravitaillement et un point d'eau.

A l'arrivée, chacun pouvait reprendre des forces en dégustant toasts de rillettes, boissons fraîches, etc..

Et les prudents qui avaient réservé leur casse-croute lors de l'inscription, ont eu la surprise de voir frites/saucisses habituelles remplacées par une succulente salade de pâtes cuisinée et servie par Pascale, Nathalie, Cécile et Christelle, accompagnée par un jambon grillé à la plancha, maîtrisé par notre Cuistot Hugo !



Nous remercions très chaleureusement
NOS BENEVOLES
Un **GRAND MERCI** aussi à **NOS SPONSORS**:
Sarl **PENARD**
Le **PAIN DE PEYRIGNAC**
LE VIEUX CANTOU
VEYRET BATIMENT
Cheminées **BRISACH**
MAGNE Pascal
SPORT 2000
CEMIP
Bijouterie ARLOT
CRISTAL FM
Merci aussi à la **Municipalité**
et au **Conseil Départemental** pour leur soutien.



A l'an prochain pour l'édition 2018 !!

LES SENIORS

MONTENT EN 3EME DIVISION !

En effet, après une très belle deuxième partie de saison 2016/2017, les séniors avaient terminé 2^{ème} au classement. Suite à un refus de monter en D1 des CHAPELIES de BRIVE, le club PEYRELEVADE devait monter en D3. A la surprise générale, PEYRELEVADE refuse cette ascension et c'est donc le FC CUBLAC qui monte en D3, pour notre plus grand bonheur. 5 ans après, le FCC reparticipe au championnat D3. **Cette saison, nous comptons plus que jamais sur le soutien de nos supporters !**

Merci et bravo à tous nos joueurs, au staff et tous les bénévoles qui nous font vivre ces joies sportives !

CONTACT :

Ali (entraîneur) 06.24.00.32.61

ENTRAINEMENTS :

Mercredis et vendredis à partir de 20h au stade municipal de Cublac.



CHAMPIONNAT FEMININE SENIOR

L'équipe sénior féminine reste en entente avec les clubs d'Allasac et d'Ussac pour cette nouvelle saison. Le FCC garde le championnat à 8 sous ses couleurs et tous les matchs dits « à domicile » se joueront au stade municipal de Cublac. L'équipe Régionale 2 (ancienne DHR) est maintenue. Les joueuses participeront en plus de leur championnat, à la coupe de la Corrèze et à la coupe de la Nouvelle Aquitaine. **Venez nombreux soutenir votre équipe féminine toujours aussi vivante !**

CONTACTS FEMININES :

Thierry (coordinateur) 06.12.46.62.37

Vivien (entraîneur) 06.87.27.03.42

ENTRAINEMENTS :

Les mardis à partir de 19h30 au stade de Cublac. Les mardis et vendredis à partir de 19h45 au stade du Colombier à Allasac.

Cet été, le club a fait « peau neuve » ! La Mairie et ses bénévoles ont œuvré main dans la main pour lui rendre une nouvelle jeunesse. **L'extérieur** : une nouvelle **traceuse à peinture** financée par la mairie et répondant aux exigences en vigueur a dessiné le terrain, la mairie a arrosé tout l'été pour préserver la pelouse, les filets sont neufs, l'éclairage du stade a été mis aux normes. **Le club house** : l'électricité a été refaite, un carrelage a été posé au sol, la buvette a été entièrement refaite. **Le matériel** : les vestiaires et le local à ballon ont été nettoyés. L'inventaire des tenues a été fait et une commande a été passée pour que **chaque catégorie** (y compris l'école de foot) ait une tenue aux couleurs du club. Un nouveau logo devrait voir le jour bientôt. **Un vif merci à toutes les personnes qui ont œuvré cet été et sans qui, tout ceci, n'aurait pas vu le jour.**

ECOLE DE FOOT



C'est la rentrée ! Après 2 journées portes ouvertes les 02 et 09 septembre derniers, l'école de foot ouvre ses portes **tous les samedis de 14h à 16h**. Ces deux journées furent un succès auprès de nos jeunes footballeurs puisque **Filles comme Garçons retrouveront les catégories U7, U9, U11 et U13** sur cette nouvelle saison. Ils seront coachés par Nicolas ROQUES, Loïc SOURZAT, Alexandre et Ali AMAOUCHE. Les coaches doivent se réunir prochainement pour décider de quelle catégorie ils seront responsables. Nous souhaitons un bon début de saison à tous nos petits footballeurs ! **N'oublions pas que les U13 seront en championnat.** Venez les soutenir !

CONTACT :

Sébastien (Resp. Ecole de Foot) 06.52.95.72.69

Le Football Club de Cublac l'Agenda

CUBLAC FC = SENIOR D3

ALL/USS/CUBLAC 2 = FEMININES SENIOR

Date	Rencontres *
Dim 08/10 - 10H00	ALL/USS/CUBLAC 2 - ST JAL FC
Dim 15/10 - 10H00 15H00	STE FEREOLE Ss - ALL/USS/CUBLAC 2 CUBLAC FC - U.S. VARSOISE
Dim 22/10 - 10H00	ALL/USS/CUBLAC 2 - MEYMAC CA
Sam 28/10 - 19H00	A.F. 19 2 - CUBLAC FC
Dim 29/10 - 13H15	U.S. VARSOISE - ALL/USS/CUBLAC 2
Dim 05/11 - 10H00 15H00	ALL/USS/CUBLAC 2 - BEYNAT AS CUBLAC FC - chamberet as
Dim 12/11 - 11H30	TULLE FOOT CORREZE - ALL/USS/CUBLAC 2
Dim 19/11 - 10H00 15H00	ALL/USS/CUBLAC 2 - VARETZ AC FC OBJAT - CUBLAC FC
Dim 26/11 - 10H00 15H00	ST EXUPERY - ALL/USS/CUBLAC 2 CUBLAC FC - A.S. ST MARTIAL DE G
Dim 10/12 - 10H00 15H00	ALL/USS/CUBLAC 2 - MAR/CLER/VITR/CZE CUBLAC FC - MALEMORT AVS 2
Dim 17/12 - 10H00 15H00	ALL/USS/CUBLAC 2 - ES USSEL VIGNOLS VOUTEZAC - CUBLAC FC

* Le club receveur est inscrit en premier



CARNET DE VIE

Il nous a rejoint : Vivien, nouveau coach des Féminines, détenteur du Brevet Moniteur Football, accompagne nos équipes féminines avec technicité, dynamisme et entrain... Bienvenue à lui.



Suivez-NOUS

Vous voulez des informations en direct ? Evènements, matchs, résultats. Rejoignez le groupe **FC CUBLAC** sur **Facebook** et sur <http://fccublac.footeo.com>.



**COMITE
DES FÊTES
DE
CUBLAC**

et VOUS

La soirée entrecôtes
était animée par
l'orchestre Christian
ROQUES



La soirée entrecôtes du 13 juillet 2017

Le menu était servi par le comité des fêtes :
Melon, Charcuteries, Entrecôtes grillées sur la braise
accompagnées des célèbres Haricots Blancs couennes,
Salade, Fromages, Tartelette, Café et Vins compris.



La fête le 19 et 20 août 2017

Samedi après-midi

coup d'envoi de la fête avec
le concours de Pétanque
autour de la salle
polyvalente.



73 équipes inscrites.
Concours remporté par
Alain Holle et Stony Winterstein
contre Laurent et Stéphane.



Un marché de pays faisait suite, avec une
dizaine de producteurs représentant tous
les métiers de bouche.

Plus de 300 personnes se sont restaurés
autour des produits locaux. Dès 18h, les
premiers convives arrivaient.

Trente personnes ont participé à la marche
nocturne avec contes.

La chanteuse Alexia a ouvert l'animation suivie par la compagnie Fantasmagic.
Artistes de l'Ange Bleu nous ont divertis jusqu'au milieu de la nuit
suivie d'une animation DJ.

Dimanche matin

Course pédestre
« La course nature des puits de mines »

80 adultes inscrits et 20 enfants
Meilleur temps, en 1h08mm35s,
de Jumelle Fabien du Team 12



Dimanche après-midi

Le Bubble Bump a réuni plusieurs participants qui ont pu s'initier à ce sport.

L'artiste Jack Gordon a émerveillé petits et grands avec ses nombreux tours d'illusions.



Le feu d'artifice son et lumière a été tiré rue du Ruisseau par la société Auterie Artifices.

La soirée s'est terminée avec un podium animation sous la halle.

Les photos de nos festivités sont disponibles sur notre site internet :

<http://www.wix.com/comitedesfetesdecublac/cublac>



**COMITE
DES FÊTES
DE
CUBLAC**

Vous propose

Dimanche 1^{er} Octobre 2017 : Fête du cidre et Vide Grenier



Fabrication de cidre de façon artisanale et vente de jus de pomme sorti du pressoir sur la place de l'église.

Restauration sur place – paella - crêpes – sandwiches – frites - buvette

Vide Grenier dans le village de Cublac avec animation foraine.

L'inscription pour le vide grenier est disponible à la mairie de Cublac ou sur le site du comité des fêtes de Cublac.

Dimanche 31 Décembre 2017 : Réveillon Dansant



« FOLIES FOLIES »

**Cabaret de la Cie FANSTAMAGIC,
Artistes de "l'Ange Bleu" de Bordeaux**



**Tous à la fête à
20h30 à la Salle
Polyvalente**

Le repas sera servi par « Francis TREMOUILLE » (La Terrasse à LARCHE)

Réservation : 05 53 50 56 98

Les photos de nos festivités sont disponibles sur notre site internet :

<http://www.wix.com/comitedesfetesdecublac/cublac>

Venez Nous Retrouver



La rose corrézienne
EARL du parc
 FAURIE BEAUFRERE
 Philippe Pascaline
 Rue du castel La grange
 19240 Saint Viance
 Tel : 06.88.73.80.48



Thomas et Alain BRUN
Producteurs de Légumes
 Teyssinat
 24120 Terrasson
 Tel : 07.71.00.39.71



L'Atelier de la Fée Toquée
 Fabrication artisanale de
 biscuits, confiseries, confitures
 et compotes
www.atelierdelafeetoquee.fr
 Marina Manot - La Valade - 19520 Cublac
www.facebook.com/atelierdelafeetoquee - atelierdelafeetoquee@gmail.com



La Ferme du Moulin Haut
 Guilbonde
 24120 Terrasson
 05 53 50 15 88
 06 88 59 99 37
 Fabrication à la Ferme
 lafermedumoulinhaut@gmail.com
www.ferme-du-moulin-haut.fr

Le Canard dans tous ses États
 Produits Frais
 Fois Gras
 Pâtés
 Rillettes ...



**Poulets Rôtis
à la commande
auprès des
commerçants**

**Tous les dimanches matins
Place du 14 Juillet de 9h à 12h
(Sous la halle)**